

**Procès-verbal de la 5^e réunion 2020-2021 de la commission des études
20 janvier 2021 à 13 h 30 par vidéoconférence**

PERSONNES PRÉSENTES

- M. Jean-François Benny
- Mme Éliane Chaput
- Mme Orlane Labine-Chevalier (étudiante préu.)
- M. Raphaël Desroches
- Mme Suzie Dufresne
- Mme Isabelle Gagnon
- M. Nicolas Gagnon
- M. Bruno Gariépy
- Mme Martine Haché
- Mme Renée Gaudet
- Mme Anne Huard
- Mme Albanie Leduc
- Mme Nancy Pelletier
- M. Sylvain Riendeau
- Mme Chantal Riopel
- Mme Julye Vézina

À NOMMER

- Étudiant ou étudiante technique (à nommer)

OBSERVATRICE

- Mme Judith Latendresse

ABSENCE MOTIVÉE

- Mme Josianne Lafrance

INVITÉS

- M. Nicolas Forest
- Mme Marik Grégoire

SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

- Mme Céline Dessureault

ORDRE DU JOUR

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée;
 2. Adoption de l'ordre du jour;
 3. Adoption du procès-verbal de la 4^e réunion 2020-2021 de la commission des études tenue le mercredi 16 décembre 2020 et suites; (document joint);
 4. Information :
 - 4.1. COVID-19 – Balises de la rentrée;
M. Sylvain Riendeau;
 - 4.2. Portes ouvertes;
M. Sylvain Riendeau et Mme Marik Grégoire;
 - 4.3. Résultats des inscriptions pour la session d'hiver 2021;
(document remis séance tenante) M. Nicolas Forest;
 - 4.4. Retour sur la journée pédagogique du 14 janvier 2021;
Mme Isabelle Gagnon;
 5. Points statutaires :
 - 5.1. Aide à la réussite;
Mme Isabelle Gagnon;
 - 5.1.1. Présentation des outils sur le plagiat destinés aux étudiants et étudiantes;
(document joint);
 - 5.1.2. Campagne de sensibilisation à l'ouverture de la caméra;
 6. Divers;
 7. Date de la prochaine rencontre;
 8. Levée de l'assemblée.
-
-

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée;

Les membres présents forment le quorum. Mme Renée Gaudet déclare la séance ouverte.

Mme Albanie Leduc (enseignante en philosophie) a été élue pour représenter les membres du personnel enseignant sans spécification de sa provenance.

2. Adoption de l'ordre du jour;

Ajout : 5. Points statutaires, 5.1 Aide à la réussite : 5.1.2 Campagne de sensibilisation à l'ouverture de la caméra.

CDEJ-210120-01 Il est proposé par Mme Juley Vézina appuyé par Mme Nancy Pelletier d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Adopté à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal de la 4^e réunion 2020-2021 de la commission des études tenue le mercredi 16 décembre 2020 et suites; (documents joints);

CDEJ-210120-02 Il est proposé par Mme Anne Huard appuyé par M. Raphaël Desroches d'adopter le procès-verbal de la 4^e réunion 2020-2021 de la commission des études tenue le mercredi 16 décembre 2020.

Adopté à l'unanimité

4. Information :

4.1. COVID-19 – Balises de la rentrée; M. Sylvain Riendeau;

M. Sylvain Riendeau nous indique qu'il y a peu de changement concernant les balises, sauf au niveau du port du masque de procédure qui est dorénavant obligatoire à l'intérieur du collège. Les masques de procédure seront fournis par le collège à tous les membres du personnel ainsi qu'à tous les étudiants et étudiantes. Pour ne pas créer un effet d'engorgement à l'entrée du collège, les masques seront disponibles à la bibliothèque pour les membres du personnel enseignant qui offrent des prestations de cours en présentiel. Les membres du personnel de soutien, quant à eux, pourront faire des demandes Above aux ressources matérielles. Une directive spécifique sera envoyée à la communauté pour préciser le tout. Les masques souillés doivent être jetés dans les boîtes de récupération prévues à cet effet.

M. Sylvain Riendeau rappelle que l'horaire de l'hiver 2021 prévoit des blocs horaires de 2 semaines. Les étudiants et étudiantes qui devront demeurer au collège pour suivre un cours en mode synchrone avant ou après avoir assisté à un cours en présence pourront s'installer à la bibliothèque. Les enseignants et enseignantes devront faire preuve de souplesse et donner aux étudiants et étudiantes le temps de s'installer et de se brancher.

Un sondage sera envoyé aux étudiants et étudiantes pour connaître leurs besoins à cet effet.

Précisions apportées à la suite des questionnements des membres :

- Pour qu'il n'y ait pas d'interprétation et que les consignes soient uniformisées et appliquées, on souligne l'importance que celles-ci soient diffusées sur les différentes plateformes;
- Les étudiants et étudiantes (même assis en classe) ainsi que les membres du personnel qui ne donne pas de cours doivent porter le masque de procédure en tout temps;
- La visière doit être portée si la distanciation est de 1.5 mètre et moins;
- Les masques souillés doivent être jetés au complet (ne pas enlever les bandes élastiques) dans le bac de récupération prévus à cet effet. La liste des emplacements des boîtes sera diffusée;
- Concernant le nombre d'étudiants et d'étudiantes qui auront à rester au collège pour un cours synchrone avant ou après avoir assisté à un cours en présence, M. Nicolas Forest nous indique que pour les lundis, mercredis et vendredis on s'attend à environ 400 entrées par jour, pour les mardis et jeudis on pense avoir environ 700 entrées par jour;
- On souligne que dans certains locaux (ex. : C-252), il n'y a pas 2 mètres entre les bureaux. Même si un plexiglas a été ajouté sur le bureau, il n'y a pas 2 mètres entre les personnes. M. Sylvain Riendeau fera des vérifications auprès de M. Hugo Isabelle.

4.2. Portes ouvertes;

M. Sylvain Riendeau et Mme Marik Grégoire;

Mme Marik Grégoire nous rappelle que les Portes ouvertes virtuelles auront lieu le 9 février de 17 h à 21 h. La formule est sensiblement la même que l'automne dernier.

- Visite virtuelle 360;
- Capsules par programme (mon programme en 2 minutes);
- Rencontre Zoom par programme d'une durée de 45 minutes : mot de bienvenu par un membre de la direction, présentation du programme, possibilités après DEC, préalables, etc.;
- Rencontre en continu avec la Vie étudiante et réponses à des questions d'ordre général (organisation scolaire, vie étudiante);
- Les étudiants et étudiantes peuvent s'inscrire dès maintenant ou se connecter directement;
- De la documentation sera envoyée aux membres du personnel;
- Une rencontre préparatoire sera offerte aux membres du personnel le 3 février 2021.

On souhaite que les Portes ouvertes du 9 février soient encore plus populaires que celle de l'automne (environ 350 visites).

Précisions apportées à la suite des questionnements des membres :

- Si le couvre-feu est prolongé au-delà du 8 février, les membres du personnel qui le souhaitent pourront venir au collège pour participer aux portes ouvertes virtuelles. Une lettre sera donnée à ceux et celles qui veulent se déplacer.

4.3. Résultats des inscriptions pour la session d'hiver 2021;

(document remis séance tenante) M. Nicolas Forest;

Les statistiques ont été produites le 19 janvier 2021 avant la date limite d'annulation du 15 février (vendredi 12 février 2021).

M. Nicolas Forest nous présente les faits saillants :

- Tableau 1 :
 - Le nombre total d'inscriptions se maintient par rapport à l'hiver dernier (H2020 : 2001, H2021 : 1955);
 - On observe une certaine baisse au niveau des inscriptions préuniversitaires (H2020 : 717, H2021 : 667);
- Tableau 2, Admissions session Hiver :
 - Le tableau n'inclut pas les admissions tardives qui se terminent vendredi 22 janvier 2021;
 - Le nombre total d'inscriptions est en légère hausse par rapport à l'an passé (H2020 : 205, H2021 : 212);
 - Les nouvelles inscriptions en 180.B0 (38) ont fait augmenter le nombre d'inscriptions;
 - Les programmes préuniversitaires sont en baisse (H2020 : 57, H2021 : 36);
- Tableau 3 :
 - Les statistiques sont semblables à l'an passé;
 - Un portrait plus précis sera disponible après le 15 février, autant pour le nombre d'inscriptions que pour le nombre de cours auxquels une étudiante ou un étudiant est inscrit.

Précisions apportées à la suite des questionnements des membres :

- Environ 60 étudiants et étudiantes n'ont pas récupéré leur horaire;
- Certains étudiantes et étudiants qui avaient quitté le collège au printemps reviennent à l'hiver;
- Il serait intéressant de connaître les impacts de l'enseignement à distance. On convient qu'il est extrêmement difficile d'isoler une seule variable concernant l'enseignement à distance, mais qu'il sera important d'analyser finement ces données;
- Les étudiantes et étudiants qui ont demandé des incomplets (IN) ont tous été rencontrés individuellement afin de s'assurer qu'elles ou qu'ils soient bien orientés. L'enseignement à distance n'était pas toujours la cause de leur demande d'incomplet.
- La détresse psychologique est omniprésente, conséquemment, les heures de l'intervenante de corridor ont été augmentées.

4.4. Retour sur la journée pédagogique du 14 janvier 2021; Mme Isabelle Gagnon;

Mme Isabelle Gagnon nous rappelle que quatre ateliers virtuels étaient offerts lors de la journée pédagogique.

1. Évaluation à distance : alignement pédagogique, application et adaptation;
2. Interagir avec les étudiants et les étudiantes vivant de la détresse psychosociale;
3. Développer une grille d'évaluation : types, démarche et modèles;
4. Correction et rétroaction numérique : les meilleures pratiques.

Il y a eu un bon taux de participation. Bien que les membres du personnel enseignant devaient s'inscrire à un atelier minimum, plusieurs ont choisi d'assister à plus d'un atelier.

Un sondage d'appréciation de la journée pédagogique sera effectué d'ici la fin de la semaine auprès des participants et participantes.

Précisions apportées à la suite des questionnements des membres :

- Parler de vraies pédagogies appliquées a été très pertinent surtout en ces temps de pandémie;
- Les membres ont apprécié le format *Atelier* (45 minutes de formation, 30 minutes d'échanges);
- Certains ateliers pourraient être séparés selon les compétences des participants et participantes (groupes débutants et groupes avancés);

Mme Isabelle Gagnon souligne qu'elle transmettra l'appréciation des membres à Mme Anaëlle Dubuc qui a organisé la journée pédagogique.

5. Points statutaires :

5.1. Aide à la réussite;

5.1.1. Présentation des outils sur le plagiat destinés aux étudiants et étudiantes;

Mme Isabelle Gagnon;

Outil d'autoévaluation sur l'intégrité intellectuelle d'un travail :

Mme Isabelle Gagnon nous présente l'*Outil d'autoévaluation sur l'intégrité intellectuelle d'un travail*.

Elle nous indique que cet outil est destiné aux étudiants et étudiantes pour leur permettre d'autoévaluer leurs travaux avant de les remettre à leur enseignant ou enseignante et ainsi, éviter de plagier. Le plan de promotion indiquera la procédure de diffusion de l'outil. Les enseignants et enseignantes peuvent l'utiliser et le rendre obligatoire si les étudiantes et étudiants sont formés sur le sujet.

Quelques modifications sont demandées sur le contenu et la forme. Il est difficile de produire un document attrayant pour les étudiants et étudiantes sans être enfantin. On s'interroge sur la possibilité de produire l'outil en format numérique (Forms par exemple) pour donner la possibilité à l'enseignant ou l'enseignante de demander aux étudiants et étudiantes de le compléter et de le remettre de façon automatique à leur enseignant et enseignante.

Actions proposées pour la diffusion des outils :

Mme Isabelle Gagnon nous présente un plan de promotion des outils sur l'intégrité intellectuelle, dont le questionnaire de sensibilisation et l'outil d'autoévaluation. Elle ajoute qu'un outil sous forme d'un aide-mémoire sur l'intégrité intellectuelle sera conçu à partir des discussions du comité de révision de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA) sur les diverses définitions (tricherie, plagiat, fraude, erreur méthodologique, etc.). Cet aide-mémoire sera disponible sur la page Moodle *Formation hybride et à distance : pour tout savoir !*

5.1.2 Campagne de sensibilisation à l'ouverture de la caméra;

Mme Isabelle Gagnon nous informe sur la campagne de sensibilisation à l'ouverture de la caméra.

Les membres apportent leurs commentaires et corrections.

4. Divers;

Aucun point n'est apporté.

7. Date de la prochaine rencontre;

La prochaine rencontre aura lieu le 10 février 2021.

8. Levée de l'assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Céline Dessureault, secrétaire d'assemblée